

Mesdames les Conseillères Régionales,
Monsieur le Conseiller Général,
M. le Commandant Cagnet,
M. le Major Meigné,
Chers collègues Maires et vice-présidents de la communauté
d'agglomération de Saint-Malo,
Mesdames et messieurs les adjoints,
Mesdames et messieurs les membres de l'équipe municipale,
Mesdemoiselles et messieurs les conseillers municipaux enfants
Mesdames et messieurs les membres du personnel communal et du
CCAS
Présidents d'associations
Chers concitoyens.

Permettez-moi d'abord de présenter des vœux personnels à chacune et à chacun d'entre vous ; vœux de santé, d'épanouissement et de bonheur sur le plan personnel, le plan familial ou professionnel.

Ces vœux sont aussi l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux. La crise s'est, depuis plusieurs années, invitée dans la vie de nombreux de nos concitoyens.

Dans ce contexte, chacun sait que les élus locaux sont responsables de tout mais reçoivent de moins en moins de moyens légaux et financiers pour assumer leurs responsabilités alors que s'accroissent leurs domaines de compétences. Qu'il me soit permis d'exprimer mes réserves quant aux réformes annoncées.

Les élus locaux, et en particuliers les maires, représentent les interlocuteurs privilégiés de la population. Etre accessibles, disponibles, écouter et entendre constituent des qualités indispensables pour des élus qui veulent être, véritablement, au service de leurs concitoyens. C'est notre cas ici... C'est ce que nous souhaitons sur Hirel et Vildé mon équipe et moi-même.

Cette année 2010 s'annonce donc sous des auspices difficiles mais l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour défendre, avec vous, des projets importants pour la commune :

Le **Bellevend**, notre nouveau lotissement communal, fait partie de ces projets qui contribuent à changer et façonner le paysage urbain, économique et social de notre collectivité.

Le permis d'aménager du Bellevend a été initialement accordé en mars 2008, il a été suivi d'un permis modificatif en juin dernier. Depuis, la consultation des entreprises a été menée par Emeraude Habitation à qui a été déléguée la maîtrise d'ouvrage. Les travaux de viabilisation sont en cours de réalisation. Parallèlement s'opère la commercialisation des parcelles (par une commission constituée d'élus du Conseil Municipal)... Cette commercialisation se passe en ce moment dans de bonnes conditions : le lotissement plaît, nous avons des demandes.

Nous serons heureux d'accueillir de nouvelles familles et nous sommes prêts à mener les actions inhérentes à une telle extension d'urbanisation. Ainsi des réflexions vont être menées en termes de **voirie** avec la création possible d'un rond point « au Bas marais ». Je précise au passage que 100 000 € de travaux de voirie ont déjà été réalisés sur la commune courant 2009. En 2010, nous prévoyons la poursuite de **l'effacement des réseaux** : avec la finalisation des travaux sur de Vildé-la-Marine, côté Moulin puis au 2^e semestre 2010 avec la rue du Cheminet, la rue des Tourailles et une partie de la rue du domaine. Bien entendu, nous poursuivrons l'effacement des réseaux sur le littoral notamment à Vildé en 2011. Car comme vous l'avez constaté, nous sommes en retard sur nos communes voisines de Saint-Benoit et du Vivier qui elles ont su profiter de l'opération Grand Site pour effectuer l'effacement des réseaux en littoral en bénéficiant de subventions très intéressantes ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, malheureusement.

Autre thème qui s'impose à nous avec le développement de la capacité d'accueil de notre commune : la capacité actuelle de traitement des eaux usées nécessite d'être étendue !

C'est un impératif. Notre **assainissement collectif** repose sur deux stations d'épuration de type lagunage naturel, l'une à Hirel, l'autre à Vildé-la-Marine, datant respectivement de 1989 et 1990.

La lagune d'Hirel est dimensionnée pour 1000 Equivalents habitants alors que nous sommes déjà à 1022 raccordés... avec une projection de 70 Equivalents habitants supplémentaires rien que pour le lotissement le Bellevend.

Ainsi, la municipalité se doit d'envisager l'augmentation de la capacité de la lagune d'Hirel et peut-être l'extension simultanée du réseau d'assainissement collectif à certains de nos hameaux au sud de la commune. Dans cette optique, une consultation auprès de plusieurs bureaux d'étude spécialisés a été lancée. Le but est de recruter une assistance à maîtrise d'ouvrage. Une telle compétence aidera efficacement à l'évaluation des besoins d'assainissement de notre commune et à faire de meilleurs choix techniques pour les années à venir.

Par ailleurs, il aura fallu - inutile sans doute de vous le rappeler – plusieurs années de gestation et 2 recours gracieux du Préfet pour qu'enfin, nous entérinions, à notre arrivée en juillet 2008, les derniers points qui bloquaient le document d'urbanisme de la commune, notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Après 15 mois d'existence, la municipalité confirme sa volonté d'apporter les premières modifications au document d'urbanisme. En effet, nous décelons et recevons de nombreuses demandes de modifications or, si la loi nous offre des procédures d'évolutions, celles-ci sont strictes et contraignantes.

Nous devons également intégrer dans notre futur document d'urbanisme des modifications liées au futur tracé de la voie verte qui se trouve en rétro-littoral sur la commune d'Hirel et non en pied de digue comme ailleurs. Nous ne souhaitons pas bloquer l'avancement de ce dossier mais, soyez-en certains, nous serons très attentifs et très vigilants sur le déroulement de ce dossier. Je sais que je peux compter sur le soutien de mon collègue Daniel Gaslain sur ce sujet.

De même, nous travaillerons ensemble sur l'avancement et je l'espère la rapide réalisation de la future Zam des Camins, en travaillant de concert avec les professionnels de la mer.

Pour revenir à notre PLU, nous sommes sur le point de lancer en ce début d'année 2010 une consultation afin de sélectionner le prestataire spécialisé qui nous accompagnera dans la démarche.

Autres réflexions sur 2010 :

Le projet de création d'une future salle des fêtes, nous envisageons plusieurs emplacements potentiels. Une réflexion sur l'aménagement de notre cimetière d'Hirel avec la création d'un jardin du souvenir ainsi que la réalisation d'un parking à proximité. Sans oublier bien sûr notre projet de petit commerce telle qu'une boulangerie en centre bourg.

Cette idée semble avoir fait l'objet d'un accueil majoritairement favorable de la population si l'on considère l'enquête menée cet été par le jeune couple d'artisans boulangers. Elle ne s'est hélas pas concrétisée.

Nul doute que le contexte économique actuel est fort difficile pour les entreprises, les commerces comme hélas pour les particuliers. Nous projetons toutefois toujours l'installation d'un commerce dans la petite maison acquise par la municipalité à côté de la mairie. Nous avons bénéficié pour cette acquisition de subvention via Saint-Malo Agglomération du Conseil Général à hauteur de 45% et je suis persuadée que notre petit bourg dispose d'arguments qui peuvent séduire et convaincre un artisan/un commerçant/ou un entrepreneur. Nous encourageons les propositions. Un tel projet ne manquerait pas de dynamiser le paysage d'Hirel, ce qui est par ailleurs le cas de la toute nouvelle aire de camping-cars de la Ville-es-Brune. Je me félicite du

succès de fréquentation pour cette première saison 2009. L'appréciation des camping-caristes est très favorable et ne devrait pas se démentir en 2010.

L'année 2009 fut active, productive nonobstant les reproches dont moi-même et mon équipe faisons l'objet dans notre bulletin municipal tout récemment distribué dans vos boîtes aux lettres.

Est-ce le moment et le lieu pour en parler ? Pour y répondre ? Certains diront que non. D'autres oui. J'estime personnellement que c'est le moment !

En effet, une expression libre ouverte à l'opposition et signée par trois conseillers dénonce la continuité dans les projets qui avaient cours en 2008 lors de notre installation au Conseil Municipal.

J'en dirai donc un mot aujourd'hui et je tiens à rappeler que les projets en question étaient financés par des fonds publics déjà engagés. Par ailleurs, le lotissement le Bellevend a été modifié dans son découpage en lots et sa voirie, l'aire de camping-car s'est vue largement allégée de ses jardins thématiques qui avaient effectivement été qualifiés par mes soins de projet pharaonique lors de la campagne électorale. Le PLU quant à lui fait l'objet de très nombreuses demandes d'administrés et nécessite des modifications dont plusieurs auraient facilement pu être évitées dans le cadre de la réflexion globale de l'époque.

De même, les choix de conception, de restauration du moulin choisis à l'époque pourraient être remis en cause. En effet, des infiltrations d'eau dégradent le bâti. L'actuelle municipalité se doit de faire vivre l'existant qui engage des fonds publics. Ainsi le moulin continu de vivre.

De gros efforts ont été faits sur la voirie, l'assainissement doit impérativement évoluer...

On nous parle d'endettement de la commune. Je tiens à préciser que l'endettement par habitant de la commune est de 525 €. Il est nettement inférieur à la moyenne départementale qui est de 750 €. La situation est par conséquent saine !

On nous reproche l'emprunt du lotissement Le Bellevend. Or si l'emprunt est souscrit, les fonds ne sont pas encore débloqués et ne le seront que si et seulement si les premières factures précèdent l'encaissement résultant des ventes des lots. D'ailleurs à ce jour, seulement deux lots restent disponibles sur les 12 lots commercialisés par la commune !

Aujourd'hui, si nous voulons faire évoluer notre commune et afin de financer les projets devenus nécessaires, voir indispensables, nous

sommes contraints d'avoir recours à des emprunts. En son temps, mon prédécesseur a préféré vendre une partie du patrimoine communal pour financer ses projets plutôt que de faire appel à des emprunts qui étaient alors à des taux très bas. De même, des travaux ont été différés alors qu'ils auraient à l'époque fait l'objet de subventions plus importantes que de nos jours (tel que l'effacement des réseaux sur le littoral).

Quant à la ligne de trésorerie incriminée (par les trois conseillers), il s'agit d'un procédé classiquement utilisée par les collectivités dans l'attente de subventions. Cette ligne de trésorerie se justifiait par des factures de l'aire de camping-car. Les subventions sont arrivées, la ligne de trésorerie a été entièrement remboursée en 2009.

Enfin, il nous est reproché les indemnités des adjoints. Celles-ci sont règlementées et ont seulement été réajustées par rapport à la règle générale appliquée dans les autres communes. Une augmentation d'indice à l'échelon national a majoré les sommes et un des adjoints a fait le choix de partager son indemnité avec la conseillère responsable du pôle animation.

Quant à l'acquisition d'une maison en centre bourg, sujet évoqué il y a quelques minutes, mieux vaut une approche solution plutôt qu'une critique systématique et non constructive. L'alternative pourrait aussi consister en la création de logements, dans un esprit social tellement utile en ces temps de crise.

Cette maison permet d'augmenter le patrimoine communal, certains en d'autre temps ont fait le choix de l'appauvrir....

On nous reproche aussi d'avoir porté des projets issus du précédent mandat alors qu'on devrait... il me semble... se réjouir de leur aboutissement !! Et on assimile la continuité de ces actions à de l'immobilisme, ce qui manque de cohérence dans la critique !

Un Conseiller Municipal a pour rôle d'œuvrer pour sa commune et pour l'intérêt général, dans l'écoute, la conciliation et la collaboration. Temps et compétences sont nécessaires, tout spécialement, j'insiste, de la part des adjoints : Michel Hardouin aux travaux et à la voirie, Pierrette Guérinel aux affaires sociales et aux finances, Lucien Gasnier aux bâtiments communaux et aux associations, Véronique Allix à la jeunesse et aux sports... dont l'implication réelle consomme temps et énergie pour la prise en charge de doléances, de dossiers et ainsi qu'en qualité de membres de commissions intra et intercommunales. Je les en remercie. Les tâches sont multiples et tous les conseillers sont les bienvenus. Nous sommes ravis des échanges effectués dans une optique constructive. Il y en a !!

Voilà pour la petite mise au point que j'estimais nécessaire et légitime. Je précise toutefois que j'aurais personnellement préféré tenir un discours des vœux plus serein. Laissons de côté les rancœurs et travaillons ensemble !

Les commissions communales se réunissent régulièrement et le CCAS se veut actif et réactif, traitant de plus en plus de dossiers en ces temps difficiles où énergie et implication sont d'autant plus précieuses.

Notre commune fait preuve de beaucoup de ressources et de bonnes volontés. Madame Tezé, notre conseillère à l'animation, foisonne d'idées, reconduisant des animations amorcées l'an dernier ou créant des événements nouveaux et innovants. Nous lui devons un pôle animation actif et productif. Le tissu associatif n'est pas en reste. Un grand merci aux associations et aux initiatives collaboratives comme la grande soirée du Téléthon 2009. J'espère un associatif 2010 tout aussi dynamique, un usage du moulin et du site de la Ville es Brune tout aussi varié que l'an passé et peut-être verrons-nous le retour des matchs de foot sur notre terrain des sports ? Je l'espère.

Un mot d'encouragement également à nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (élèves de CM2 et de 6^{ème}) qui entament leur seconde année de mandat, encadrés par le SIAJE, Véronique Allix et Alain Cossonnière. Merci à eux. Pour ce qui est du SIAJE, sa présence est utile à Hirel. En effet, le besoin existe auprès des petits comme des ados. J'insiste pour que ses initiatives, projets et heures d'ouverture soient valorisés et élargis.

Je remercie la nouvelle équipe pédagogique de l'école pour son investissement. L'inspection académique m'a informé cette semaine, qu'une enveloppe financière supplémentaire avait été débloquée pour le projet « Ecole numérique rurale ». Nous pouvons objectivement penser que notre école communale se verra donc dotée de nouveaux ordinateurs portables très prochainement. Mais restons prudents et attendons le courrier de confirmation qui ne serait tarder...

Une pensée pour les bénévoles de la bibliothèque d'Hirel et du point lecture de Vildé-la-Marine. Les deux entités partagent un fonctionnement commun avec échange de livres et usage d'outils logiciels communs.

Je tiens également à remercier les membres et le personnel du CCAS de la commune, les jeunes élus du CME, les membres des commissions communales, les associations et les élus du Conseil Municipal qui s'investissent pour le bien des Hirelois et des Vildéens.

Un remerciement également aux membres du service Transports de Saint-Malo Agglomération : Emilie Plochoki et Oriane Cochenec en particulier qui m'épaulent sur ce passionnant dossier qu'est l'accessibilité. Or l'accessibilité doit être présente dans tous nos projets d'aménagements urbains. Je souhaite que 2010 soit l'année de l'accessibilité au niveau national et plus spécialement sur le territoire de Saint-Malo Agglomération.

Enfin, je voudrais vous annoncer deux nouveautés pour 2010 :

La première n'est pas vraiment une nouveauté mais plutôt un juste retour à une situation antérieure : Le bureau de vote de Vildé revient cette année géographiquement à Vildé-la-Marine, ce qui répond à l'attente de nombreux Vildéens qui verront ainsi un de leurs vœux exaucé dans climat tout à fait serein entre Hirelois et Vildéens.

La deuxième, quant à elle est une petite originalité : la distribution prochaine, courant janvier, d'un petit agenda municipal. Nous espérons vous le proposer en même temps que le bulletin municipal. Il arrivera dans quelques jours, nous espérons que vous en aurez l'usage.

Pour conclure, je vous remercie d'être là aujourd'hui et je renouvelle mon souhait d'une bonne et heureuse année 2010.